

[Texte]

que le gouvernement de la province de Québec a fait des pressions énormes auprès de vous . . .

M. Lessard: Le gouvernement du Québec, monsieur Clermont, a fait une certaine pression auprès de nous: des représentations pour qu'on vous désigne comme zone désignée. Cela, parce que pour eux, ça ne coûte par un sou! Il n'y a aucune participation dans cela; c'est une participation fédérale unilatérale à ce moment-là. Alors, ils peuvent facilement se permettre de nous faire des représentations dans ce temps-là. Mais, lorsqu'on leur fait des propositions, par exemple, où il y a des frais partagés, où ils peuvent intervenir avec nous, ils ne sont pas aussi prêts à répondre positivement. Et, effectivement, au cours des dernières semaines, en regard de la situation particulière de la région de l'Outaouais, nous avons fait quelques propositions au gouvernement du Québec pour que certaines choses soient faites par les deux paliers de gouvernement et jusqu'à ce jour, ils ne se sont pas montrés trop trop intéressés à ces propositions. J'espère que leur attitude changera et qu'on pourra conclure quelque chose tout au moins pour certaines activités, dans votre région monsieur Clermont. Cela pourrait répondre, en partie, aux représentations que vous m'avez faites vous-même et aussi, que les autorités municipales, les groupes économiques de votre municipalité de Gatineau nous ont communiquées en particulier.

M. Clermont: Ma dernière remarque, monsieur le ministre. Vous dites que vous espérez en venir à une entente avec les autorités du Québec pour certains développements. Monsieur le ministre, je vous fais de nouveau une demande compte tenu de votre grande compréhension de la situation. Si, en fin de compte, vous n'en venez pas à une entente avec les autorités provinciales, je vous demande, monsieur le ministre, de prendre en considération la situation et d'aller quand même de l'avant dans des programmes où c'est le gouvernement fédéral qui décide en fin de compte.

M. Lessard: Mon dernier commentaire à ce sujet . . . Il est évident que la désignation, ce n'est pas quelque chose qui est coulé dans le ciment, c'est une désignation pour trois ans pour un programme défini. Il y aurait peut-être lieu, dans une période indéterminée, de revoir cette désignation et y faire des ajustements qui pourront peut-être correspondre à vos désirs et aux représentations que vous m'avez faites, monsieur Clermont. Je ne peux, bien sûr, vous dire maintenant, à quel moment on pourra effectivement faire ces changements; mais il y a d'autres modifications qui pourraient éventuellement être apportées à la zone spéciale désignée et qui pourraient répondre en partie à vos préoccupations.

M. Clermont: Merci beaucoup.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister and Mr. Clermont. Mr. Rompkey, please.

Mr. Rompkey: I have a brief question, Mr. Chairman; thank you very much. It really does not relate to these estimates but I assume that you will give me the same latitude as you gave my colleague, Mr. Clermont.

Mr. Clermont: I am sorry, but I am entitled. On Supplementary A's you can question on anything under the umbrella of the department.

[Traduction]

nal community informing me that the Government of Quebec had made enormous pressure on your Department . . .

Mr. Lessard: Mr. Clermont, the Government of Quebec has made a certain pressure, representations to make your area a designated area. Because this way, it would cost the province not a penny! There is no participation in it. It requires unilateral federal action. So it is easy for the province to make this sort of representation. However, when we make proposals to share cost, where it is possible, they do not answer quite so positively. And, indeed, in the last few weeks, in regard the situation in the Outaouais region in particular, we have made a few proposals to the Government of Quebec to undertake certain projects by both levels of government, and up to now, the provincial officials have not shown any interest. I hope the attitude will change, and that, we can reach agreement, at least for certain activities in your region. And these might answer at least in part, to those needs which yourself, the municipal authorities and the economic groups of the municipality of Gatineau have shared with us.

Mr. Clermont: One last point, Mr. Minister. You say that you hope to reach some agreement with the provincial authorities for some development. Mr. Minister, I appeal again to you in view of your wide understanding of the situation. If, in the end, you cannot reach an agreement with the provincial authorities, I ask you to take under consideration the situation, and to move unilaterally on programs for which the federal government has final decision.

Mr. Lessard: As a last remark on this subject . . . It is obvious that designation is not cast in concrete, it usually occurs for a period of three years for a given program. It may be possible, for an interim period, to review this designation and make certain adjustments which might correspond to your desires and to your needs, Mr. Clermont. Evidently, I cannot tell you now at which time these changes might effectively be made; but there are some modifications which could eventually be brought to bear on a special designated zone, and I might answer your concerns.

Mr. Clermont: Thank you, very much.

Le président: Merci, monsieur le ministre, et monsieur Clermont. Monsieur Rompkey, s'il vous plaît.

M. Rompkey: Merci beaucoup. Je n'ai qu'une petite question, monsieur le président. Elle ne porte pas directement sur les révisions, mais je suppose que vous me donnerez la même latitude que vous avez accordée à mon collègue, M. Clermont.

M. Clermont: Je regrette, mais j'y ai droit. A l'étude des prévisions budgétaires supplémentaires A, on peut poser des questions sur n'importe quel aspect du ministère.